

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2010

Présents : MM. MINJUZAN, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, GAILLAT, GARROTE, Mme GASTON, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, REICHERT, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	Marc SPYCHIGER
	Patrick SEBAT	à	André MINJUZAN
	Louis REY	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean-Pierre DOMEQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Dominique QUEHEILLE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRIGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Gilles BITAILLOU	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	Véronique PEBEYRE	à	Eliane YTHIER

<u>Suppléants</u> :	Marc SPYCHIGER	suppléant de	André BERNOS
	Christine DOMINGUEZ	suppléante de	André PAILLAS
	René PETUYA	suppléant de	France JAUBERT-BATAILLE
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Jean LABERDESQUE	suppléant de	Jean LOUSTALET
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Henri GIMENEZ, Didier LOUSTAU, Jean-Michel IDOIBE, Robert LABORDE-HONDET, Gérard FRECHOU, Bernard UTHURRY, Anne BARBET, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Patrick MAILLET, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 18

RICOCHET : EXTENSION DU LAEP

M. CARSUZAA indique que le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) "RICOCHET" créé en 2008 fonctionne actuellement une demi journée par semaine. Il accueille des enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) les lundis après midi à l'îlot mômes.

Différent des structures d'accueil petite enfance traditionnelles, Ricochet offre un cadre et une écoute bienveillante aux familles. Par les échanges qui s'y produisent, il offre un soutien à la parentalité et favorise le lien social. L'enjeu est de mener une action de prévention précoce dans cette période sensible de la petite enfance.

Depuis l'ouverture la fréquentation de ce lieu a progressivement augmenté pour arriver cette année à une moyenne de 27 personnes (enfants, adultes) présentes par après midi, avec 90 familles venant régulièrement.

Faxe à l'attente croissante des parents et conformément au schéma de développement prévu dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, il est proposé d'ouvrir ce service une seconde demi journée par semaine, toujours dans les locaux de l'îlot mêmes.

Le choix se porterait sur les vendredis après midi ce qui permettrait d'offrir la possibilité à des familles non disponibles les lundis de pouvoir fréquenter ce lieu, mais aussi de répondre à l'attente de familles qui souhaiteraient une autre possibilité de rencontre dans la semaine.

Les nouveaux moyens à mettre en œuvre correspondraient à une augmentation du temps de travail des accueillantes à raison de 22 heures par mois au total.

Le Réseau Appui Parent apporterait une aide au démarrage à hauteur de 1 500€ la première année, la CAF finançant par ailleurs une prestation de service et une aide dans le cadre du CEJ.

Le coût restant à charge serait de l'ordre de 2 560.00 € pour 2011.

Les crédits seront prévus au budget primitif 2011.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOpte** le rapport
- **ACCEPTE** le développement du LAEP tel que décrit ci-dessus
- **AUTORISE** le Président à solliciter les aides et **SIGNE** les conventions nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 16 décembre 2010

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT